

Date de la Révision: 11/26/2015

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Nom du produit: SPECTREM 1 BRONZE

Substance: 946801 323

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Produit d'étanchéité

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Tremco Canadian Sealants 220 Wicksteed Ave Toronto ON M4H 1G7

CA

Personne à contacter: Téléphone:Département d'EH&S
1-800-263-6046

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

2. Identification du/des danger(s)

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxique pour la reproduction	Catégorie 2

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	17.44 %
Toxicité aiguë, cutanée	19.22 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	99.92 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière	99.71 %
ou brouillard	

Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu	43.84 %
aquatique	
Dangers à long terme pour le milieu	100 %
aquatique	

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Attention



Date de la Révision: 11/26/2015

Mention de Danger: Susceptible de provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseil de Prudence:

Prévention: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir

lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de

protection individuel requis.

Intervention: Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des

soins médicaux.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement

et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:

Aucune.

3. Composition/Information sur les composants

Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Calcium carbonate	471-34-1	30 - 60%
Stearic acid	57-11-4	0.5 - 1.5%
Carbon Black	1333-86-4	0.1 - 1%
Iron oxide	1309-37-1	0.1 - 1%
Octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2	0.1 - 1%

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

Rincer la bouche.

Inhalation: Sortir au grand air.

Contact Cutané: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Faire appel à une

assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux: Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée immédiatement à

l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation

des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Peur causer de l'irritation de la peau et des yeux.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Les symptômes peuvent se manifester à retardement.



Date de la Révision: 11/26/2015

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le

feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Données non disponibles.

Méthodes et matériel de confinement et de

nettoyage:

Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour

élimination selon la réglementation locale.

Procédures de notification: En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité

compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Mesures de Précautions

Environnementales:

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement

ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire:

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Utiliser une ventilation mécanique si la manipulation conduit à une formation de poussière.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité: Garder sous clef.



Date de la Révision: 11/26/2015

8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

The description is roles.	ntes a Exposition Professionnelle			
Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source	
Calcium carbonate - poussière totales	PEL	15 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)	
Calcium carbonate - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)	
Stearic acid	TWA	10 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valores límite umbrales (2011)	
Iron oxide - Fraction alvéolaire.	TWA	5 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valores límite umbrales (2011)	
Iron oxide - Fumée.	PEL	10 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)	
Carbon Black - Fraction inhalable.	TWA	3 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valores límite umbrales (2011)	
Carbon Black	PEL	3.5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)	



Date de la Révision: 11/26/2015

Nom chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Calcium carbonate - poussière totales	STEL	20 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Calcium carbonate - Fraction alvéolaire.	TWA	3 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Calcium carbonate - poussière totales	TWA	10 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Calcium carbonate - poussière totales	TWA	10 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Carbon Black - Inhalable	TWA	3 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (09 2011)
Carbon Black	TWAEV	3.5 mg/m3	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Carbon Black	TWA	3.5 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)

Contrôles Techniques Appropriés

Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales:

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Ventilation supplémentaire par aspiration localisée, système fermé, ou protection oculaire et respiratoire peuvent être nécessaires dans des circonstances particulières; tels que des espaces mal aérés, échauffement, évaporation des liquides provenant de surfaces importantes, vaporisation de brouillards, production mécanique de poussière, séchage de solides, etc.

Protection du visage/des yeux:

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la Peau



Date de la Révision: 11/26/2015

Protection des

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact

avec la peau.

Autre: Porter un vêtement de protection approprié.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant

> les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se

procurer les instructions avant utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

Mains:

Solide État physique: Forme: Pâte

Couleur: Couleur bronze Odeur: Légère, piquante

Seuil de perception de l'odeur: Données non disponibles. Données non disponibles. Point de fusion/point de congélation: Données non disponibles. Température d'ébullition initiale et Données non disponibles.

intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: Sans objet

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Limites d'inflammabilité - inférieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure

(%)

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - inférieure (%): Données non disponibles. Pression de vapeur: Données non disponibles.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par Densité de vapeur:

conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.

Densité relative: 1.35

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau: Insoluble dans l'eau Solubilité (autre): Données non disponibles. Coefficient de répartition (n-octanol/eau): Données non disponibles. Température d'auto-inflammation: Données non disponibles. Température de décomposition: Données non disponibles. Viscosité: Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/26/2015

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Données non disponibles.

Stabilité Chimique: La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

Conditions à Éviter: Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles: Époxydes. Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.

Isocyanates

Produits de Décomposition

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un

malaise.

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

Contact Cutané: Peut être nocif par contact cutané.

Contact avec les yeux: Un contact avec les yeux est possible et doit être évité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: Données non disponibles.

Cutané

Produit: ATEmix: 4,189.19 mg/kg

Inhalation

Produit: Données non disponibles.

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/26/2015

Substance(s) spécifiée(s):

Calcium carbonate in vivo (Lapin, 24 - 72 hrs): Non irritant

Stearic acid in vivo (Lapin, 27 - 72 hrs): Non irritant

Carbon Black in vivo (Lapin, 24 - 72 hrs): Non irritant

Iron oxide in vivo (Lapin, 1 - 72 hrs): Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Susceptible de provoquer le cancer.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Carbon Black Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit: Données non disponibles.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/26/2015

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Calcium carbonate LC 50 (Gambusia affinis, 96 h): > 56,000 mg/l Mortalité

Octamethylcyclotetrasilox

ane

LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 14 d): 0.0085 - 0.013 mg/l Mortalité

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Carbon Black NOAEL (Salmo sp., 30 d): 17 mg/l QSAR

Iron oxide LOAEL (Pimephales promelas, 33 d): 1.6 mg/l résultat expérimental

Octamethylcyclotetrasilox

ane

LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 23 μ g/l résultat expérimental NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 93 d): >= 4.4 μ g/l résultat expérimental LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 31 μ g/l résultat expérimental CL 80 (Oncorhynchus mykiss, 18 d): 23 μ g/l résultat expérimental NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 18 d): < 23 μ g/l résultat expérimental

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la flore aquatique

Produit: Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

Produit: Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/26/2015

Substance(s) spécifiée(s):

Octamethylcyclotetrasilox Pimephales promelas, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 3,800 - 4,200

ne (Flow through)

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Stearic acid Log Kow: 8.23

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Données non disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TDG:

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

15. Données réglementaires

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050) Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.



Date de la Révision: 11/26/2015

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité Chimique Quantité à déclarer

Cyclohexylamine 100 lbs.
Toluene 1000 lbs.
2-Butylamine 1000 lbs.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Risque différé (chronique) pour la santé

SARA 302 Substance Très Dangereuse

<u>Identité Chimique</u>

<u>Quantité à déclarer</u>
<u>Quantité seuil de planification</u>

Cyclohexylamine 10000 lbs. 10000 lbs.

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

Identité Chimique Quantité à déclarer

Cyclohexylamine 100 lbs.
Toluene 1000 lbs.
2-Butylamine 1000 lbs.

SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

Identité Chimique Quantité seuil de planification

Cyclohexylamine 500lbs
Calcium carbonate 500 lbs
Stearic acid 500 lbs
Carbon Black 500 lbs
Iron oxide 500 lbs
Octamethylcyclotetrasiloxa 500 lbs

ne

SARA 313 (Déclaration au TRI)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels):

Identité Chimique Quantité à déclarer

Cyclohexylamine 15000 lbs

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient un ou des produits chimiques connus de l'État de la Californie pour causer le cancer ou des anomalies congénitales ou autres torts relativement à la reproduction.

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Identité Chimique

Calcium carbonate Carbon Black



Date de la Révision: 11/26/2015

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Identité Chimique

Calcium carbonate Cyclohexylamine

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Identité Chimique

Calcium carbonate

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du RI n'est présent.

Autres Règlements:

COV réglementaire (moins 1 g/l

l'eau et le solvant exonéré):

COV - Méthode 310: 0.07 %

Inventaires:

L'Australie AICS: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP: Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste: Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits chimiques Inv.: Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de NDSL du Canada: Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Le Philippines PICCS: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.



Date de la Révision: 11/26/2015

Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits

chimiques:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL:

Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de la Révision: 11/26/2015

Version n°: 1.1

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE

INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux

lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.